

Clarté, lisibilité, intelligibilité des textes : un état de la question et une proposition pédagogique

Céline BEAUDET
Université de Sherbrooke

Résumé

La clarté est vue comme l'effet attendu, l'horizon d'attente d'un processus d'écriture maîtrisé. Une fois ce jugement assumé, il est alors nécessaire de se demander comment s'insère l'objectif de clarté dans le processus lui-même, quelles sont les opérations qui en favorisent l'atteinte, à défaut de quoi la clarté reste un concept flou, difficile à aborder d'un point de vue pédagogique. L'enseignement de la rédaction exige l'adoption du postulat qu'un texte intelligible, compris par son destinataire, possède des qualités, des attributs qu'on peut décrire, en dehors des aptitudes cognitives des lecteurs. Dans cette perspective, la fabrique du sens et sa transmission réussie dans un texte sont redevables d'opérations langagières et discursives que je chercherai ici à nommer et à caractériser en examinant les notions le plus souvent convoquées pour circonscrire le paradigme de la clarté. Ces notions sont, dans l'ordre où elles sont traitées ici, la lisibilité, la cohésion, la pertinence, la cohérence, l'intelligibilité et la compréhensibilité. En dernier lieu, j'examine l'intérêt pédagogique de la jonction entre les connaissances sur les marques textuelles de la cohérence et les théories de l'argumentation

- **Le paradigme de la clarté textuelle**
- **La lisibilité**
- **La cohésion**
- **La cohérence et la pertinence**
- **L'intelligibilité et la compréhensibilité**
- **L'argumentation**
- **Bibliographie**

Enseigner la rédaction professionnelle, c'est nécessairement se préoccuper de décrire et d'expliquer les conditions d'émergence de la clarté dans un texte. Un texte inintelligible, cela tombe sous le sens, n'atteint pas le but visé par le rédacteur. La clarté est le point

zéro de l'efficacité du discours, sa pierre angulaire, et également le seuil en deçà duquel un texte n'est plus jugé le résultat d'un travail professionnel.

Sous cet angle, la clarté est vue comme l'effet attendu, l'horizon d'attente d'un processus d'écriture maîtrisé, tenant compte de la situation de communication et des ses acteurs. Une fois ce jugement assumé, il est alors nécessaire de se demander **comment** s'insère l'objectif de clarté dans le processus lui-même, **quelles sont les opérations** qui en favorisent l'atteinte, à défaut de quoi la clarté reste un concept flou, difficile à aborder d'un point de vue pédagogique.

Dans la langue courante, nous dit *Le Petit Robert*, « est intelligible ce qui peut être compris, ce qui est aisé à comprendre ». L'enseignement de la rédaction exige l'adoption du postulat qu'un texte intelligible, compris par son destinataire possède des qualités, des attributs qu'on peut décrire, en dehors des aptitudes cognitives des lecteurs. Dans cette perspective, la fabrique du sens et sa transmission réussie dans un texte sont redevables d'opérations langagières et discursives (Bronckart 1996) que je chercherai ici à nommer et à caractériser en examinant les notions le plus souvent convoquées pour circonscrire le paradigme de la clarté. Plus précisément, je m'intéresserai ici à la clarté telle qu'elle peut s'inscrire dans des marques textuelles et non pas à la clarté comme résultat d'un processus d'analyse de la situation de communication, processus qui précède l'écriture comme telle et qui prend en compte la dimension pragmatique de tout acte de communication. Dans cette perspective, les opérations textuelles circonscrites dans cet article doivent être vues comme des indicateurs, des transmetteurs d'opérations cognitives qui les précèdent et dont elles sont fondamentalement tributaires.

De nombreux chercheurs en linguistique textuelle et analyse du discours se sont penchés, depuis une quinzaine d'années, sur les indicateurs textuels et discursifs considérés comme fondements des **conditions linguistiques** d'émergence de la clarté du texte. Les notions les plus souvent convoquées dans les écrits recensés pour la présente analyse sont les suivantes : la lisibilité, la cohésion, la pertinence, la cohérence, l'intelligibilité et la compréhensibilité, notions que j'ai cherché à situer en regard de leur apport respectif à l'émergence de la clarté textuelle. Mon travail a consisté à distinguer le territoire propre de chaque concept et non pas à recenser les divergences de vues entre les auteurs, les définitions des uns ne recoupant pas nécessairement les définitions des autres (sans compter que la nomenclature varie d'un chercheur à l'autre). Cette analyse avait pour objectif de faire apparaître, dans l'examen de chaque concept retenu, les couches d'opérations langagières, discursives et cognitives dont l'imbrication semble nécessaire pour obtenir un texte que l'on juge clair. Ceci ouvre la possibilité de décrire (donc d'enseigner) un processus souvent considéré comme l'émanation d'une intuition particulière ou d'un talent inexplicable, jugement contre lequel s'inscrit le présent article.

Le paradigme de la clarté textuelle

Mais d'abord, qu'est-ce qu'un texte clair, c'est-à-dire compris, dans le contexte de la pratique rédactionnelle en milieu de travail? La rédaction est une pratique professionnelle langagière et communicationnelle : elle mobilise les ressources de la langue pour donner forme à une action, une action discursive, qui prend place dans une situation de communication. Les textes professionnels ont toujours une finalité pragmatique (Beaudet 1999; Lapeyre 1993) : la communication d'un savoir s'inscrit comme une action parmi les autres actions d'une organisation ou d'une entreprise. Ces actions retentissent, par la suite, sur des destinataires avec des conséquences telles que, par exemple, changer une perception de la réalité, communiquer une marche à suivre, inspirer la confiance, attirer des investissements ou une nouvelle clientèle, prévenir des comportements à risque, susciter un regroupement, etc.

Contraintes linguistiques et situationnelles se rencontrent dans chaque mandat de rédaction professionnelle : le résultat de l'opération sera un texte réussi s'il est *compris*, ce qui se traduit, le plus souvent, par l'intégration d'un savoir nouveau qui ouvre sur une action, telle qu'elle avait été envisagée par l'instance productrice du texte. Ainsi, la clarté du texte produit en milieu de travail correspond à son efficacité et se mesure par la matérialisation, ou non, de l'action qu'il avait pour but de susciter. On reconnaît ici les conditions du contrat (Clerc 2000) qui lie le rédacteur et son destinataire, partenaires indissociables de la communication. La clarté du texte est ici tributaire du respect et de la compréhension du contrat de la communication, elle est d'abord synonyme d'efficacité plutôt que d'effet de style.

Dans une économie du savoir, l'information est l'énergie de pointe, le carburant convoité, disponible grâce aux nouvelles technologies de l'information¹. Tout comme le pétrole, l'information brute n'a de valeur que lorsqu'elle est traitée. Elle devient alors énergie, donc moteur d'une action, lorsqu'elle est transformée en discours, en tableaux, en statistiques, en vidéo, ou autres formes de traitement spécialisé. Cette transformation ne va pas de soi : c'est le résultat d'opérations complexes, et dans le cas des actions langagières, ces opérations sont de nature langagière (lexicale, syntaxique et discursive) et cognitive (analyse, raisonnements)². D'où l'intérêt ravivé, ces dernières années, pour les théories visant à expliquer les mécanismes qui rendent possible la communication écrite claire et efficace et à schématiser les opérations par lesquelles la matière informative est transformée en *discours qui fait du sens pour quelqu'un*. Ces réflexions

¹ L'idée a été soutenue par Michel SERRES, lors d'une conférence donnée à l'Université de Sherbrooke, à la Faculté des sciences, le 28 octobre 1999.

² « Le cadre interactionniste social conduit à analyser les conduites humaines au titre d'actions sensées, ou d'actions situées, dont les propriétés structurelles et fonctionnelles constituent avant tout un produit de la socialisation. [...] c'est dans le contexte de l'activité à l'œuvre dans les formations sociales que se construisent les actions imputables à des agents singuliers, et c'est dans le cadre structurel des actions que s'élaborent les capacités mentales et la conscience de ces mêmes agents humains. Les conduites verbales sont dès lors elles-mêmes conçues comme des formes d'action (d'où le terme d'action langagière), à la fois spécifiques (en ce qu'elles sont sémiotiques) et en interdépendance avec les actions non langagières. » (Bronckart 1996 : 11)

théoriques prennent place dans diverses disciplines, telles la linguistique, les sciences de l'information et de la communication, la psychologie cognitive, la didactique du français, parmi d'autres, ce qui entraîne la prolifération des points de vue et des désignations conceptuelles les reflétant. Dans l'ordre, j'examinerai ici les concepts de lisibilité, cohésion, pertinence, cohérence, intelligibilité et de compréhensibilité en tentant de faire émerger leur apport respectif dans la définition des opérations textuelles dont serait tributaire la clarté.

La lisibilité

Les recherches en lisibilité des textes remontent aux années 1940, aux États-Unis, et se sont traduites par des formules évaluant le degré de facilité de lecture des textes sur la base de variables lexicales et morphosyntaxiques ainsi que de variables typographiques³. Ces formules ont pour but de donner une représentation quantitative de la facilité de lecture du texte, évaluant, entre autres facteurs connus, la longueur des mots, la familiarité du vocabulaire, la répartition entre mots concrets et abstraits, la complexité et la forme des phrases, etc. En français, les écrits de F. Richaudeau, G. Henry, G. De Landsheere et L. Timbal-Duclaux, publiés après 1960 et jusqu'à la fin des années 1980, sont parmi les plus connus sur ces questions. D'après N. Sorin (1996), il existe quelque 200 formules de lisibilité en usage.

La lisibilité du texte, dans son acception la plus simple, est un score permettant d'évaluer la facilité de lecture d'un écrit en regard de barèmes résultant de la compilation de données linguistiques sur la construction d'une phrase. Les données sont classées à partir de critères stylistiques, physiologiques et psychologiques, tels un mot connu se lit plus facilement qu'un mot inconnu, un mot court se lit plus facilement qu'un mot long, une phrase complexe est plus difficile à lire qu'une phrase simple, un mot concret est plus facile à comprendre qu'un mot abstrait, etc. L'ensemble de ces considérations tend à définir, en bonne partie, ce qui est désigné, en anglais, de *plain language*, syntagme traduit, au Canada, par le langage courant ou l'écriture simple⁴. L'application des consignes de lisibilité réunies dans ces propositions d'écriture simple est devenue l'objet de la pratique de certains rédacteurs professionnels (appelés consultants en écriture simple), œuvrant particulièrement dans les milieux institutionnels et gouvernementaux.

La prise en compte de la lisibilité d'un texte, dans son sens courant, c'est-à-dire telle qu'elle se manifeste dans les applications informatiques et les manuels d'écriture simple, est une forme d'appréciation de facteurs microstructurels repérables dans tout texte. La clarté du texte serait ainsi, partiellement, la somme de données repérables dans l'agencement interne de chaque phrase. Il est difficile de ne pas reconnaître que la porte

³ Les formules les plus connues sont l'œuvre de Rudolph FLESH (1948) «A new Readability Yardstick », *Journal of Applied Psychology*, n° 32 : 221-233; et de Robert GUNNING (1952) *The technique of clear writing*, New York, McGraw-Hill.

⁴ Voir les fascicules *Pour un style clair et simple*, Gouvernement du Canada, 1993, 62 p. et *Écrire simplement*, Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, 1995, 62 p.

d'entrée de l'univers de l'écriture, c'est certainement une maîtrise supérieure des règles de la syntaxe, assortie d'une connaissance approfondie du lexique, de son étendue, de sa diversité et de ses niveaux de difficulté ainsi que des règles de base de la stylistique française. Indéniablement, la clarté d'un texte s'explique par des opérations au niveau microstructurel.

Toutefois, les formules de lisibilité basées sur l'évaluation de la seule microstructure des textes ont suscité de nombreuses critiques [Boyer (1992), Bourque (1990), Labasse (1999), Revaz et Bronckart (1988), Benoît (1986), Sorin (1996), parmi d'autres]. Leur utilité, fondée essentiellement sur la commodité de leur application et sur le caractère objectivé du résultat qu'elles permettent d'afficher, est tout de même réelle, selon B. Labasse (1999 : 11), à l'opinion duquel je souscris lorsqu'il écrit :

Dès lors qu'on ne leur attribue pas une trop grande capacité prédictive, elles (les formules de lisibilité) représentent le double intérêt d'alerter les auteurs sur d'éventuelles difficultés rédactionnelles, mais aussi de les inciter à s'interroger plus globalement sur l'adéquation de leurs textes.

De l'avis général des chercheurs des années 1990, les formules de lisibilité sont jugées pertinentes mais incomplètes pour rendre compte, à elles seules, de la clarté⁵. Elles introduisent un biais favorable à l'égard d'une langue plutôt répétitive et sans relief⁶, qui a pour avantage d'être lue avec facilité, mais qui agit ce faisant au détriment de la complexité des contenus⁷. Cependant, il convient d'ajouter ici que toute communication écrite de type professionnel ne suppose pas le traitement d'informations complexes, d'une part, et que, d'autre part, certaines catégories de lecteurs ne peuvent être rejointes autrement qu'en ayant recours à des stratégies d'écriture simple, réalité dont il est impossible de ne pas tenir compte.

⁵ Leur pertinence est examinée avec beaucoup d'intérêt par Françoise Lapeyre (1993), dans son article « Quand les services publics s'adressent aux usagers ». L'auteure recense les caractéristiques du style procédant de l'intention de faire simple dans des documents produits par l'administration publique française.

⁶ À l'encontre de l'idée selon laquelle la clarté serait tributaire d'un vocabulaire familier et répétitif, Roland Barthes a plaidé, dans sa préface au dictionnaire encyclopédique Hachette (réédition 1988), en faveur de la diversité et de la précision du vocabulaire français : « Le dictionnaire nous rappelle à l'ordre. Il nous dit qu'il n'y a de vraie communication, d'interlocution loyale, que par l'usage rigoureux des subtilités de la langue. [...] Le dictionnaire nous rappelle que la langue n'est pas donnée une fois pour toutes et d'une façon innée; que personne n'est à soi seul la norme de la clarté; que la bonne communication ne peut être le fruit d'une mollesse de parole; bref que chacun doit lutter avec le langage, que cette lutte est incessante, qu'il y faut des armes (tel le dictionnaire), tant le langage est vaste, puissant, retors.

⁷ Jean-Claude Beacco (1992 : 54), examinant un corpus d'articles de presse à orientation encyclopédique, repère « des stratégies d'écriture visant la lisibilité et non l'intelligibilité ». Il en déduit que le lecteur « se trouve avoir lu sans avoir peut-être vraiment compris, demeurant (comme il le souhaite?) à la surface des choses ». Cette opinion rejoint celle de Philippe Breton (1996 : 91) : « Un discours qui convainc par sa clarté est un discours qui n'a pas convaincu par autre chose, c'est-à-dire les arguments qu'il propose. La clarté séduit. Elle donne l'illusion, justement, de s'être adaptée au public, qui n'a pas d'effort à faire pour accepter ce qu'on lui propose. La clarté va souvent de pair avec la brièveté, promue depuis peu au rang de style convaincant. »

La cohésion

La notion de cohésion textuelle est complémentaire au concept de lisibilité, car elle se rapporte au lexique morphosyntaxique. Toutefois, la cohésion s'apprécie au niveau de la superstructure (ensemble des subdivisions des développements thématiques dans un discours) plutôt que de la microstructure des textes. Elle manifeste, en quelque sorte, la lisibilité de l'emboîtement des parties constitutives d'un texte, de la logique qui les lie. La cohésion est tributaire des marqueurs de cohésion, définis comme des indices de progression thématique, de continuité dans le texte (Maingueneau 1991). L'ensemble des marqueurs de cohésion distribués dans un texte font entre eux système et ont pour fonction d'indiquer les rapports établis entre les différents éléments d'une phrase (rapports régis par la syntaxe et la grammaire) et entre les énoncés d'un même texte (logique des séquences), ce qui a pour effet de conférer au discours une certaine continuité ou homogénéité (Charolles 1994). Au nombre de ces marqueurs de cohésion, on compte l'ordre normatif des mots dans la phrase et le respect des règles d'accord, la distribution (raisonnée) des temps verbaux, les connecteurs, les phénomènes d'anaphorisation, de renominalisation, les marqueurs d'intégration linéaire (temps, espace, progression; Maingueneau 1991 : 217), les marqueurs configurationnels (paragraphe, organisateurs métadiscursifs). Ensemble, les marqueurs de cohésion sont vus comme des mécanismes de textualisation, qui « consistent en la création de séries isotopiques qui contribuent à l'établissement de la cohérence thématique. Fondamentalement articulés à la linéarité du texte, ils en explicitent, à l'intention du destinataire, les grandes articulations hiérarchiques, logiques et/ou temporelles ». (Bronckart 1996 : 123).

La cohésion du texte s'obtient donc par le recours à des procédés lexicaux et morpho-syntaxiques, relayés par des procédés typographiques, qui ont pour effet de produire un texte dont les parties se tiennent et sont reconnaissables. Les marqueurs de cohésion informent le lecteur sur la **superstructure** du texte, son plan d'organisation logique. Leur action sur l'organisation du sens textuel est réelle et peut être démontrée aisément, dans un contexte pédagogique, en comparant les effets de leur présence et de leur absence sur la clarté du propos.

S'ils sont instrumentaux dans l'établissement de la cohérence du texte, les marqueurs et opérateurs de cohésion n'en sont toutefois pas la garantie, comme le souligne clairement Charolles (1993) dans cet exemple :

*Il fait froid. Marie s'est enrhumée.
Sophie s'est enrhumée, mais Robert apprend le piano.*

La cohésion facilite la cohérence, elle n'en est pas la clé.

La cohérence et la pertinence

La notion de cohérence nous rapproche des concepts de compréhensibilité et d'intelligibilité, en ce sens qu'elle prend en compte le sens global du texte. Les indices explicites de cohérence textuelle pointent vers l'organisation du sens du texte : son intention, son topic ou sujet (thème + prédicat), l'interrelation des parties du texte en regard du développement du sujet ou topic (principe de continuité référentielle), l'identification, la caractérisation et la stabilisation des voix de l'énonciation (énonciateur et énonciataire). Selon Van Dijk (1977 : 93), cité par S. Vogeleer (1986), la cohérence est une propriété qui fait que « dans un texte chaque phrase est interprétée par rapport à certaines autres phrases ». Cette capacité d'implication, selon les deux auteurs, est basée sur le sens des propositions connectées et sur les connaissances du monde partagées avec le lecteur.

La cohérence, on le pressent déjà, est plus difficile à appréhender sous la forme de marques linguistiques formelles, ce que mettent en évidence ces propos de Jean-Marie Schaeffer (O. Ducrot et J.-M. Schaeffer 1995 : 502) :

La cohérence ne concerne pas le niveau de réalisation linguistique mais plutôt la configuration des concepts qui organise l'univers textuel comme séquence progressant vers une fin (Adam 1989) : la cohérence garantit la continuité et l'intégration progressive des significations autour d'un topic, ce qui présuppose une accessibilité réciproque des concepts qui déterminent la configuration de l'univers textuel conçu comme construction mentale.

Schaeffer fait valoir le rôle important de la capacité d'inférence du lecteur, laquelle se substitue souvent aux marqueurs explicites de cohérence pour établir la continuité référentielle.

Ce point de vue est également soutenu par Charolles (1994 : 133) :

La reconnaissance de ce qui rend un discours cohérent implique non seulement l'interprétation des éventuelles marques de cohésion qu'il comporte mais encore, et beaucoup plus, fondamentalement, la mise en œuvre d'opérations inférentielles, et singulièrement d'inférences de liaison, portant conjointement sur le contenu du donné discursif, la situation dans laquelle il est communiqué et les connaissances d'arrière-plan des sujets.

La cohérence du texte est donc à la fois tributaire de la capacité de gestion des indices de cohésion superstructurelle, de la capacité de gestion des indices macrostructurels⁸ de progression thématique et d'énonciation (hiérarchisation des idées, procédés de clarification ou de vulgarisation, identification des voix), mais aussi de la capacité d'entendement du lecteur (connaissances encyclopédiques, intérêt pour le sujet, développement cognitif, états affectifs, idées reçues, opinions, etc.). Force est d'ajouter ici que la gestion des indices de cohérence s'appuie autant sur la connaissance des opérations qui la favorisent que sur la compréhension qu'a le rédacteur de son topic : difficile d'écrire de manière cohérente lorsque la compréhension du rédacteur fait défaut (un défi sans cesse relancé dans la pratique d'un rédacteur professionnel). La cohérence textuelle, dans cette optique, ne peut être envisagée en dehors de la capacité d'entendement du rédacteur. L'accent mis par plusieurs théoriciens du discours sur la capacité de comprendre du lecteur pour évaluer la cohérence du texte occulte, à mon avis à tort, la part du rédacteur qui maîtrise son sujet **ET** les techniques d'écriture propres à en faire valoir la spécificité. De ce fait, le rédacteur a la responsabilité de produire un discours cohérent. Nulle recette magique n'intervient ici : la situation ne suggère pas la solution, elle ne contient pas, en creux, l'acte communicationnel adéquat dont le rédacteur ne serait que le relais.

Cela ne signifie pas, pour autant, que le rédacteur fonctionne en vase clos : la cohérence de son discours est non seulement tributaire de sa compétence langagière et discursive, mais aussi de sa compréhension de l'environnement cognitif et socio-idéologique dans lequel il intervient.

Il est par conséquent nécessaire de postuler que la cohérence, en partie, est liée au caractère pertinent et acceptable du texte. Ainsi, sur le plan de l'organisation des contenus, le texte apparaît d'autant plus cohérent qu'il est conforme aux lois du genre, comme l'a bien noté Bakhtine (traduction française de 1984, cité par Ducrot et Schaeffer 1995 : 503) : « Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et, en entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume...⁹ » La connaissance des genres et des types de textes est essentielle dans la formation des rédacteurs.

C'est également l'opinion de Shirley Carter Thomas (2000 : 35), qui écrit :

⁸ Prenant appui sur les travaux de Kintsch et van Dijk (1978), voici comment Ehrlich, Charles et Tardieux (1992 : 185) définissent macrostructure et superstructure : « La macrostructure traduit l'organisation globale du texte : c'est une représentation sémantique de la signification du texte considéré comme une totalité. [...] La superstructure est une structure conventionnelle, commune à certains types de textes appartenant à une certaine culture. Les superstructures sont des principes d'organisation des textes. »

⁹ La problématique des genres suscite de nombreuses recherches, en français et en anglais, et leur étendue fait en sorte qu'il n'est pas possible, dans le cadre de cet article, d'en tenir compte. Leur apport est indéniable pour la compréhension des mécanismes de la cohérence textuelle. Pour un récent état de la question sur les théories des genres, voir S. BRANCA-ROSOFF, « Types, modes et genres : entre langue et discours », *Langage & société*, n° 87, mars 1999 : 5-23. Voir également J.-C. BEACCO, « Les genres textuels dans l'analyse de discours : écriture légitime et communautés translangagières », *Langages, Ethnolinguistique de l'écrit*, mars 1992 : 9-27.

À chaque genre sont associées des stratégies interprétatives spécifiques qui se manifestent par des instructions intrinsèques. Notre interprétation de la cohérence passera par la facilité que nous avons à suivre ces instructions et à arriver ainsi à une interprétation de la cohérence textuelle au sein du genre en question.

En plus d'être acceptable, parce que conforme aux attentes formelles, le texte verrait sa cohérence renforcée du fait de sa pertinence, notion théorisée par Sperber et Wilson¹⁰, selon qui la situation des lecteurs détermine le sens du texte. Dans la perspective des chercheurs anglais, les lecteurs sont réceptifs à des discours qui font écho à ce qu'ils croient vrais et à ce qu'ils croient plausibles, qui tiennent compte de leurs propres hypothèses sur la réalité. Impossible ici de ne pas citer Aristote, à qui on doit cette pensée pragmatique : « Mieux vaut un vraisemblable impossible qu'un possible invraisemblable. » Autrement dit, comme l'explicitait Roland Barthes (1970 : 179) : « Mieux vaut raconter ce que le public croit possible, même si c'est impossible scientifiquement, que de raconter ce qui est possible réellement, si ce possible-là est rejeté par la censure collective de l'opinion courante. » Dans cette optique est perçu comme cohérent ce qui est jugé pertinent, mais la pertinence est liée au caractère acceptable des idées véhiculées par le discours, acceptable étant compris ici comme conforme au sens commun, favorisant des inférences chez le lecteur. La cohérence serait ainsi proche parente de la vraisemblance, cet effet de sens des énoncés et des discours qui font écho aux valeurs et présupposés en cours dans une communauté historique donnée.

Cette vision implique la nécessité, pour le rédacteur, d'une part, d'étudier et de **comprendre les constituants du sens commun** dans la communauté où il intervient et, d'autre part, d'**agir sur le sens commun**, en argumentant l'adoption de nouveaux présupposés afin de rendre les discours du renouveau pertinents, donc compris (c'est-à-dire clairs). On pourrait dire du rédacteur ce que F. Aubenas et M. Benasayag (1999 :107) disent du journaliste :

Quand un journaliste prétend s'épargner le travail qui consiste à se demander comment se structure le sens commun, il se condamne à trouver systématiquement dans le monde les modèles qu'il y projette, à faire passer sa vision préconçue des choses avant le réel de la situation.

L'intelligibilité et la compréhensibilité

L'appréciation combinée de la cohésion et de la cohérence des textes ainsi que le relevé des stratégies pour en favoriser l'émergence relèvent de la théorie de l'intelligibilité ou de la compréhensibilité des textes. Ces théories plus globales ont succédé aux théories de la

¹⁰ D. SPERBER et D. WILSON (1986). *Relevance*, Oxford Press.

lisibilité évoquées ici plus haut, théories ne prenant en compte, du moins dans leur version plus ancienne, que la microstructure des textes, comme le soulignent Préfontaine et Lecavalier (1996 : 100) :

Lisibilité et intelligibilité sont des concepts souvent confondus. La fréquence d'utilisation du premier lui a conféré un statut de générique qui englobe tout autre concept qui s'en approche. Pour nous, l'intelligibilité dépasse et englobe les composantes de la lisibilité, car nous considérons les aspects macrostructurels du texte.

Les mêmes auteurs définissent ainsi l'intelligibilité (1996 : 99) :

L'intelligibilité d'un texte peut être définie comme l'ensemble de ses caractéristiques qui en permettent une compréhension la plus exacte possible. Ces caractéristiques doivent être du niveau microstructurel (structure de surface de la langue), macrostructurel (sémantique) et conceptuel.

Cette définition est à rapprocher du concept de lisibilité chez Fernbach (1990) : « La lisibilité est l'aptitude d'un texte à être lu rapidement, compris aisément et bien mémorisé. » Quant à la compréhensibilité, elle est ainsi résumée par Sorin (1996 : 68) :

Les formules [de lisibilité] isolent le texte de son contexte d'utilisation, et ne reflètent pas les facteurs spécifiques à chaque lecteur, tels ses motivations, ses intérêts, ses valeurs, ses intentions de lecture, son milieu socioculturel. [...] Les récents développements en recherche sur la lecture ont permis non seulement de se concentrer sur le texte, mais aussi sur le lecteur et sur la situation de lecture. La lisibilité, longtemps définie par de nombreux chercheurs et praticiens comme le degré de difficulté d'un texte au niveau formel, ce qui la reléguait au plan linguistique, devient alors la compréhensibilité et se définit comme le degré d'accessibilité au sens du texte (Boyer 1992), réservant à la compréhension une place de choix.

Selon cette approche, la superstructure textuelle (base de la cohésion) et la macrostructure textuelle (configuration de la cohérence), incluant le type textuel, le genre, la densité de l'information (agissant sur le nombre d'inférences sollicitées) sont à considérer, en plus des caractéristiques microstructurelles, lorsqu'on cherche à définir ce qui rend un texte compréhensible. À ces trois niveaux organisateurs du sens des textes s'ajoutent des caractéristiques du lecteur, telles ses connaissances antérieures, sa connaissance des mots, du type et genre de discours, sa motivation (variables affectives).

En résumé, pour départager le propre de la lisibilité et de la compréhensibilité ou intelligibilité des textes, Sorin rapporte les propos d'un chercheur américain, J. W. Irwin, pour qui « la lisibilité irait de pair avec la cohésion, c'est-à-dire l'aspect linguistique du

texte, alors que la compréhensibilité serait directement liée aux comportements psychologiques du lecteur et à la cohérence textuelle » (Sorin 1996 : 71).

Il m'apparaît que les notions d'intelligibilité et de compréhensibilité sont très proches, mais que la première semble conçue en examinant prioritairement la relation texte-lecteur tandis que la deuxième traduit davantage le point de vue lecteur-texte. Cette divergence de points de vue vient sans doute de ce que les chercheurs en intelligibilité proviennent des sciences du langage et les chercheurs en compréhensibilité, des sciences de l'éducation et de la psychologie cognitive. Tous s'entendent pour reconnaître aux marqueurs et opérateurs de cohésion ainsi que de cohérence un rôle déterminant dans la compréhension du texte, tout en postulant que la situation de communication dans laquelle se trouve le lecteur interfère dans le processus de compréhension.

Il s'ensuit que le rédacteur professionnel, soucieux de produire un texte clair, doit à la fois agir sur le message à transmettre (cohésion, cohérence, lisibilité, intelligibilité) et agir sur son lecteur en maîtrisant les stratégies langagières favorisant des conditions de réception optimales, dont l'étude relève, aussi, des théories de l'argumentation. Rien de nouveau dans ce constat : dès ses débuts, la rhétorique, science de l'argumentation, a été définie comme « l'art de découvrir tout ce qu'un cas donné comporte de persuasif » (Reboul, 1984 :15).

L'argumentation

Quand l'information communiquée est assortie d'une visée pragmatique, elle devient argument. La cohérence du texte tient alors, entre autres, à la présence d'un schéma argumentatif d'ensemble qui régit la progression thématique. Cette progression prend la forme d'un enchaînement d'arguments dont la clarté est tributaire des stratégies d'argumentation auxquelles ils se rattachent. Autrement dit, l'argument sera clair s'il participe d'un schéma d'ensemble reconnaissable et si les voix qui le gouvernent sont également reconnaissables.

La reconnaissance des stratégies d'argumentation, anciennes et nouvelles, adaptées aux différents médias, devient, selon plusieurs chercheurs, un impératif pour quiconque cherche à comprendre les communications, comme le signale Dominique Wolton (1995 : 11) :

Il est pourtant difficile de penser la communication, sans l'aide de l'argumentation qui structure tout échange. Il est difficile de penser que les changements massifs qui ont affecté la communication n'ont pas d'impact sur les conditions et les modalités de l'argumentation! En réalité, il n'y a pas de communication intersubjective sans argumentation. On peut le dire autrement : sans argumentation, il n'y a pas de communication.

Ces arguments, réunis dans un texte et liés logiquement, sont choisis et enchaînés de manière à créer, chez le lecteur, l'impression d'être entraîné naturellement vers la conclusion, ce qui est interprété comme la condition même de sa clarté, comme le résume Maingueneau (1991 : 228) :

Type d'interaction verbale destiné à modifier l'état des convictions d'un sujet, l'argumentation a ceci de singulier qu'elle n'agit pas directement sur autrui (comme si, par exemple, on lui donnait un ordre) mais sur l'organisation même du discours, qui est censée avoir par elle-même un effet persuasif : l'énonciateur qui argumente s'adresse donc à son co-énonciateur en tant que ce dernier est susceptible d'une activité rationnelle, de manière à l'enfermer dans un réseau de propositions dont il ne puisse s'échapper.

L'étude des stratégies d'argumentation a été le propre de la rhétorique classique, dont la finalité est ainsi définie par Breton et Gauthier (2000 : 31) :

La rhétorique n'est pas une méthode pour produire des idées ou des opinions, mais pour les défendre et les argumenter. Dans ce sens, la rhétorique est une théorie de la mise en forme de l'opinion à destination d'un auditoire. Elle se distingue radicalement de la dialectique platonicienne, qui a pour but la recherche de la vérité et de la sagesse.

En fait, la rhétorique, et les théories contemporaines de l'argumentation qui en prolongent et en ravivent l'existence¹¹, proposent une vision de la clarté des textes appuyée sur une connaissance des procédés de langue et de discours par lesquels un rédacteur cherche à obtenir de son lecteur l'effet désiré. Dans cette perspective, la clarté n'est pas une propriété de la pensée ou du langage, en soi, mais le résultat de l'adéquation entre les stratégies langagières utilisées et la situation de communication. Le maître d'œuvre reste le rédacteur.

Quoiqu'il soit évident que le texte argumentatif n'a de sens que si le lecteur est capable d'une activité rationnelle d'inférence, activée par le décodage des marqueurs et opérateurs de cohésion et de cohérence des textes, la clarté de l'argumentation est aussi le résultat de son impact émotif. Une fois considérée la logique du schéma argumentatif mobilisé pour faire valoir une thèse (par exemple, un dépliant incitant à choisir le maintien à domicile plutôt que l'institutionnalisation d'une personne âgée en perte

¹¹ De nombreuses publications témoignent du regain d'intérêt pour les théories de l'argumentation, mettant en évidence, tour à tour, les stratégies de langue (Ducrot 1984), les stratégies cognitives (Vignaux 1988), énonciatives (Culioli 1990, Kerbrat-Orrechioni 1980), la logique des arguments (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970, Plantin 1990, Breton 1996), le rôle des présupposés et des stéréotypes (Angenot 1980, Amossy 1997, Plantin 1993). La diversité des approches de recherches fait en sorte que la communauté scientifique se réfère aux théories de l'argumentation plutôt qu'à la théorie, au singulier.

d'autonomie), et tous les indicateurs et marqueurs de structure (cohésion) et de progression (cohérence) qui les accompagnent (tels les connecteurs argumentatifs, les opérateurs de récapitulation ou d'anticipation¹²), il importe de comprendre le rôle et l'importance de la gestion de la représentation de l'énonciateur et de l'énonciataire dans le texte à visées persuasives.

La clarté du texte sera tributaire, entre autres, de la dissémination d'indices d'énonciation, gérés étroitement par le producteur du discours, dans le but de caractériser l'instance émettrice du discours et le récepteur, selon ce qui est attendu dans la situation de communication et selon ce qui apparaît acceptable chez le destinataire. Le langage affectif, le lexique modalisateur (Beudet 2000) traduiront cette prise en compte des acteurs de l'énonciation dans le texte et fertiliseront, en quelque sorte, le terreau des inférences (rationnelles) que l'argumentation tend ou cherche à provoquer de par sa logique propre¹³.

Je souhaiterais ici plaider pour que les théories de la lisibilité et de l'intelligibilité des textes, appliquées à l'enseignement de la rédaction en milieu de travail, soient jumelées aux théories de l'argumentation et de l'énonciation afin d'enrichir notre compréhension des mécanismes de langage et de discours producteurs de clarté, puisque la rédaction professionnelle a une finalité pragmatique. Les connaissances disponibles dans ces théories s'appuient sur plus de 2000 ans de réflexion autour du pouvoir du langage, et de la responsabilité des spécialistes de l'écriture publique¹⁴. Leur jonction doit être activée.

Je n'appelle pas ici l'émergence de nouvelles formules, mettant en doute leur caractère opératoire lorsqu'elles visent à exprimer, par un ou plusieurs indices, la capacité fondamentale du texte à être compris¹⁵. Je pense plutôt à l'établissement d'une grille

¹² Comme les délicieux résumés rabelaisiens introduisant chaque chapitre du livre de Bernard Arcand, *Abolissons l'hiver*, Boréal, 1999, dont voici un exemple : « Chapitre premier. L'hiver nous tue. Où il sera rappelé que l'hiver est vilain, difficile, méchant, fâcheux et fort déplaisant. Qu'il nous impose de nombreux sacrifices et de lourdes dépenses d'énergie et d'argent. Et que seuls quelques naïfs illuminés ou hypocrites sans vergogne peuvent aimer cette saison franchement horrible. »

¹³ Anne-Marie Gingras (*Médias et démocratie, Le grand malentendu*, PUQ, 1999 :17) : « Prétendre que la rationalité constitue la marque de la sphère publique et que l'irrationalité n'y a pas sa place, c'est adopter une posture intellectuelle fort dogmatique. De nombreux auteurs ont fait remarquer à quel point le rationalisme était impuissant à rendre compte de la vie politique. Pour Platon, tout être humain est essentiellement un être de désirs, toute cité est une « cité de besoins » « gonflée d'humeurs », et la structure des systèmes passionnels reflète la structure sociale inégalitaire. Pour Machiavel, les passions ont un caractère d'universalité et de normalité. Dans la vie politique, les sentiments et les passions constituent des forces et des contre-forces qu'on doit savoir gouverner. Le Prince doit veiller à faire naître des sentiments positifs à son égard; « la meilleure des citadelles qui soit, c'est de n'être point haï du peuple ». Jean Jacques Rousseau lie la compréhension aux passions : « nous ne cherchons à connaître que parce que nous désirons jouir, et il n'est pas possible de concevoir que celui qui n'aurait ni désirs ni craintes se donnerait la peine de raisonner. »

¹⁴ Pour un panorama récent des recherches en théories de l'argumentation, voir, entre autres, Wolton 1995, Breton et Gauthier 2000, Plantin 1990 et 1996.

¹⁵ Les variables qui affectent de tels calculs sont trop nombreuses et témoignent de ce que Labasse (1999 : 9) qualifie d'*essentialisme candide*, c'est-à-dire « l'idée que les caractéristiques et le sens du texte

critériée modulaire, sorte de système expert, à l'usage des rédacteurs professionnels, agissant comme aide-mémoire lorsque vient le temps de réactiver les connaissances sur les procédés de langage et de discours susceptibles d'affecter la clarté d'un propos. Et cette grille tiendrait compte de la microstructure (lisibilité), de la superstructure (indicateurs de cohésion) et de la macrostructure du texte (indicateurs de progression thématique, divers moteurs d'inférences). Pour décrire les facteurs macrostructurels agissant sur la cohérence des textes en milieu de travail, il sera nécessaire d'intégrer les théories de l'argumentation et de l'énonciation. Une telle grille serait, à mon avis, un outil d'enseignement et de pratique efficace et inspirant.

En conclusion, je réitérerai que la clarté textuelle, comme la rédaction, s'enseigne, du fait qu'il est possible d'en décrire plusieurs composantes essentielles et de démontrer comment ces composantes font système entre elles. S'il est indéniable que l'enseignement et l'apprentissage de la rédaction professionnelle passent par une pratique soutenue, l'acquisition de connaissances théoriques, spécialisées, à partir desquelles il est possible de comprendre la mécanique de production de sens de l'intérieur des textes s'impose pour former des rédacteurs professionnels qui sauront produire des textes clairs, selon les diverses circonstances entourant leurs mandats. Les textes professionnels bien écrits, clairs, qui atteignent leur but, sont rarement le fait de rédacteurs novices et sans formation avancée dans le domaine des sciences du langage et de la communication. À l'encontre de Boileau et de l'adage suivant lequel « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire viennent aisément », je conclurai en soutenant que la capacité d'énoncer et de dire avec clarté ne suit pas simplement la capacité de comprendre : elle l'accompagne, elle s'y ajoute, du fait qu'elle a fait l'objet d'un apprentissage sérieux et spécifique. Plus qu'une retombée du génie de chacun, la clarté serait, dans cette perspective, un effet d'apprentissage et de compétence acquise.

Bibliographie

AMOSSY, R. (1997). *Stéréotypes et clichés*, Nathan, 127 p.

ANGENOT, M. (1982). *La parole pamphlétaire*, Payot, 425 p.

AUBENAS, F. et M. BENASAYAG (1999). *La fabrication de l'information : les journalistes et l'idéologie de la communication*, La Découverte, 109 p.

BARTHES, R. (1970). « L'ancienne rhétorique, Aide-mémoire », *Communications*, Seuil : 172-229.

BEACCO, J.-C. (1992). « L'explication d'orientation encyclopédique. Remarques sur un régime discursif », *Les carnets du Cediscor*, 1 : 33-54.

sont entièrement contenus dans le texte (et ne doivent donc rien au lecteur et aux circonstances de lecture). »

BEAUDET, C., en collaboration avec Nicole Charette et Marie-Claude Poulin (1999). *Guide de rédaction en milieu communautaire*, Éditions GGC, 150 p.

BEAUDET, C. (2000). « Rhétorique lexicale, polyphonie et argument d'autorité : une étude de cas », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 28, n° 2 : 51-64.

BENOIT, J.-P. (1986). « Revue critique des formules de lisibilité », *Pratiques*, n° 82, décembre : 45-63.

BOURQUE, G. (1990). « Des mesures de lisibilité », *L'actualité de la recherche en lecture*, ACFAS : 137-159.

BOYER, J.-Y (1992). « La lisibilité », *Revue française de pédagogie*, no 99, avril-mai-juin : 5-14.

BRETON, P. (1996). *L'argumentation dans la communication*, La Découverte, 121 p.

BRETON, P. (1997). *La parole manipulée*, Boréal, 221 p.

BRETON, P. et G. GAUTHIER (2000). *Histoire des théories de l'argumentation*, La découverte, 123 p.

BRONCKART, J.-P. (1996). *Activité langagière, textes et discours*, Delachaux et Niestlé, 349 p.

CARTER-THOMAS, S. (2000). *La cohérence textuelle. Pour une nouvelle pédagogie de l'écrit*, L'Harmattan, 400 p.

CHAROLLES, M. (1994). « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Revue internationale de linguistique française*, n° 29, Duculot : 125-151.

CLERC, I. (2000). *La démarche de rédaction*, Éditions Nota Bene, 179 p.

COMBETTES, B. (1995). « Le français dans tous ses états », *Revue du réseau CNDP pour les enseignants du français*, CRDP Languedoc-Roussillon, n° 30.

CULIOLO, A. 1990). *Pour une linguistique de l'énonciation*, Ophrys, 225 p.

DUCROT, O. (1984). *Le dire et le dit*, Éditions de Minuit, 237 p.

DUCROT, O. et J.-M. SCHAEFFER (1995). *Nouveau dictionnaire des sciences du langage*, Seuil, 668 p.

EHRlich, M.-F., A. CHARLES et H. TARDIEU (1992). « La superstructure des textes expositifs est-elle prise en charge lors de la sélection des informations importantes? », *Le résumé de texte*, Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, Klincksiek : 183-206.

FERNBACH, N. (1990). *La lisibilité dans la rédaction juridique au Québec*, Ottawa, Le centre de production de la lisibilité, Centre canadien d'information juridique.

GÉLINAS-CHEBAT, C. et C. PRÉFONTAINE, J, LECAVALIER, J.-C. CHEBAT (1993). « Lisibilité - Intelligibilité de documents d'information », Site Web : <http://corpus.ato.uqam.ca/sato/publications/bibliographie/C3lisib.htm>

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980). *L'énonciation*, Armand-Colin, 290 p.

KINTSCH, W. et T. A. VAN DIJK (1978). « Toward a Model of Text Comprehension and Production », *Psychological Review*, 85 : 363-394.

LABASSE, B. (1999). « La lisibilité rédactionnelle : fondements et perspectives », *Communication et Langages*, n° 121 : 86-103.

LAPEYRE, F. (1993). « Quand les services publics s'adressent aux usagers », *Le français dans le monde, Numéro spécial : Des pratiques de l'écrit*. Février-mars : 182-190.

LUNDQUIST, L. (1993). « La cohérence textuelle argumentative : illocution, intention et engagement de consistance », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 22, n° 2 : 109-138.

MAINGUENEAU, D. (1991). *L'analyse du discours*, Hachette, 268 p.

MAISONNEUVE, H. (dir.) (1998). *Correspondance, La cohérence textuelle*, vol. 4, n° 2, novembre, www.ccdmd.qc.ca

PERELMAN, C. et L. OLBRECHS-TYTECA (1970). *Traité de l'argumentation*, Presses de l'Université de Bruxelles, 734 p.

PLANTIN, C. (1990). *Essais sur l'argumentation*, Kimé, 351 p.

PRÉFONTAINE, C. et J. LECAVALIER (1992). « La mesure de l'intelligibilité des textes non littéraires », *Revue de l'ACLA*, vol. 14, n° 1 : 95-109.

PRÉFONTAINE, C. et J. LECAVALIER (1996). « Analyse de l'intelligibilité des textes prescriptifs », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 25, n° 1 : 99-144.

REBOUL, O. (1984). *La rhétorique*, PUF, 127 p.

REVAZ, F. et J.-P. BRONCKART (1988). « Mesurer la lisibilité. Une approche typologique », *Revue française de pédagogie*, n° 85, oct.-nov.-déc. : 37-46.

SORIN, N. (1996). « De la lisibilité linguistique à une lisibilité sémiotique », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 25, n° 1 : 61-98.

VANDERDORPE, C. (1999). *Du papyrus à l'hypertexte. Essai sur les mutations du texte et de la lecture*, Boréal, 271 p.

VIGNAUX, G. (1988). *Le discours acteur du monde*, Ophrys, 243 p.

VOGELEER, S. (1986). « Mécanismes de la cohérence textuelle », *Le langage et l'homme*, vol. 21, fasc. 1 : 57-63.

WOLTON, D. (dir.) (1995). *Argumentation et rhétorique (I)*, Hermès 15, CNRS Éditions, 327 p.; *Argumentation et rhétorique (II)*, Hermès 16, CNRS Éditions, 325 p.

© 2001, *Recherches en
rédaction professionnelle.*
Tous droits réservés.